

(A)

(N° 86.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 26 MAI 1874.

Rapport de la Commission de la Guerre, chargée d'examiner le Projet de Loi concernant le transfert d'une somme de 100,000 francs entre les articles 12 et 14 du Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1873.

(Voir les N°s 124 et 136 de la Chambre des Représentants, et le N° 70 du Sénat.)

Présents : MM. VAN SCHOOR, Président, le Baron d'OVERSCHIE DE NEERYSSCHE,
le Comte de LOOZ CORSWAREM, le Comte LÉON DE ROBIANO, et SACQUELEU,
Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission de la Guerre a procédé à l'examen du Projet de Loi relatif au transfert de 100,000 francs entre les articles 12 et 14 du Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1873, et a pris connaissance, en outre, des motifs du dit projet.

Aucune objection ne s'étant produite dans la Commission, l'adoption du Projet de Loi a été proposée à l'unanimité des membres présents.

Le Président,
J. VAN SCHOOR.

Le Rapporteur,
SACQUELEU.